**Chapitre II**

**Références bibliographiques**

Après une recherche documentaire et la rédaction d’une recherche, des sources d’information que vous avez utilisée doivent être référenciées constituant la bibliographie de la recherche.

1. **La bibliographie**

Une bibliographie est une liste de références d’ouvrage, d’articles et d’autre document sur un sujet donné. Chaque référence fournit une description complète d'un document (auteur, titre, édition, année de publication, etc.). Ces références contiennent des éléments précis placés dans un ordre défini, caractérisés par une typographie particulière et reliés entre eux par une ponctuation normalisée.

* 1. **Intérêt de la bibliographie**

La bibliographie est élément un très important dans une recherche.

-Elle permet au chercheur de démontrer la connaissance du sujet ou un domaine de recherche ;

-elle permet au lecteur de reconnaitre la contribution du chercheur dans un une recherche, la pertinence des connaissances de la recherche et d’approfondir et de repérer les ouvrages consultés lors de la recherche pour approfondir ses connaissances sur le sujet.

Enfin, cela permet lecteurs de se rendre compte de la qualité de ta recherche documentaire. Si le chercheur utilise une variété de références (encyclopédies, livres documentaires, revues, sites internet...), ou si tu cites des références pertinentes qui valorisent la recherche.

* 1. **Présentation de la bibliographie**

On distingue deux types de documents dont la présentation bibliographique diffère : les *documents en papier* et les *documents électroniques*.

* **Les documents en support papier :** On mentionne tous éléments utiles à la description du document (auteur ou nom de l’organisme, titre, édition, année de publication). Ces document (ouvrage, article, rapport, etc.), peut s’agir d’un document produit par un auteur ou une collectivité. Les noms des auteurs figurent en premier lieu. En cas d’un document écris par plusieurs auteurs, seuls les trois premiers auteurs seront mentionnés suivis de la mention « *al* » pour indiquer qu’il y a plusieurs auteurs restant non mentionnés.
* **Les documents électroniques :** dans ce cas, on mentionne tous les éléments déjà mentionné dans le document en papier, tout en ajoutant le type de support (en ligne, cédérom, etc.), l’adresse internet du document (URL) et la date de consultation (car les documents peut disparaitre ou modifiés à tout moment).
	1. **Classement de la bibliographie**

La bibliographie peut être classée de différentes manières :

-par ordre alphabétique de l’auteur ou de la collectivité ;

-Par ordre chronologique (date de publication des documents) ;

 -Par thème (économie, sociologie, relations internationales, science politique, etc.)

-Par type du document (ouvrage, article de revue, rapports, thèses et mémoires, textes législatifs, etc.).

**1.4. Les exemples de références bibliographiques**

**1.4.1. Ouvrages :**

NOM et prénom de l’auteur, Titre de l’ouvrage, édition : lieu d’édition , année de publication, Collection, nombre de page.

Fukuyama Francis, *La fin de l’histoire et le dernier homme*, paris : Flammarion, 1992, 336 pages.

**1.4.2. Article dans un ouvrage collectif**

NOM, Prénom. Titre du chapitre, In noms et prénoms des auteurs ayant dirigé l’ouvrage, Titre de l'ouvrage, lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination de la partie.

David Olivier, « Territorialisation des politiques publiques et cohésion nationale : un mariage complexe », in Dodier R, Rouyer A et Sechet R, *« Territoire en action et dans l’action*, Rennes : Presse universitaire de Rennes, (2007), pp.269-285.

**1.4.3. Ouvrage en ligne**

NOM, Prénom. Titre (en ligne), Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. [Consulté le JJ.MM.AAAA]. Titre de la collection, n° de la collection. Disponible à l’adresse <URL>

Aktouf Omar (en ligne), *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Montréal-Québec : Presses des H.E.C, 1987, 213 pages. (Consulté le 20. Décembre 2015). Disponible à l’adresse.

<http://classiques.uqac.ca/contemporains/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_organisations.rtf>

* + 1. **Articles dans une revue**

NOM, Prénom. Titre de l'article. Titre du périodique. Date de publication, volume, numéro, pagination de la partie.

Jouve Bernard., « La démocratie en métropoles : gouvernance, participation et citoyenneté », 2005, Revue française de science politique, 2, V55, pp. 317-337.

* + 1. **Article en ligne**

NOM, Prénom. Titre de l'article. Titre du Périodique [en ligne]. Date de publication, volume, numéro, pagination. (Consulté le JJ.MM.AAAA). ISSN ou DOI. Disponible à l’adresse : (URL)

Jouve Bernatrd et Lefèvre Christiane. De la gouvernance urbaine au gouvernement des villes ? Permanence ou recomposition des cadres de l’action publique en Europe, Revue française de science politique (1999), n°6, V°, pp. 835-854. (Consulté le 20.12.205). Disponible à l’adresse : <http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1999_num_49_6_395422>

* + 1. **Mémoire et thèse**

NOM, Prénom. Titre, Type de publication : Discipline. Lieu de soutenance : institution de soutenance, année de soutenance.

Rochman J., *Analyse critique de l’application des principes du développement territorial durable dans les zones rurales marginalisées du Brésil*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université François-Rabelais de Tours, 2008, 520 pages.

* + 1. **Communication dans un colloque**

AUTEUR, Titre de la communication, In Titre du congrès : nom du congrès, lieu du congrès, date du congrès.

AKERKAR Akli., La Politique du Renouveau Rural est-elle territoriale ? Illustration à partir du cas de la Kabylie, in 50ème colloque organisé par l’Association de Science Régionale de Langue Française, intitulé *«culture, patrimoine et savoir»*, Mons (Belgique), du 8 au 11 juillet 2013.

 **14.6. Texte juridique**

AUTEUR. Titre. Journal Officiel, n° du JO, date de publication, pagination

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES. Arrêté du 20 décembre 2007 autorisant au titre de l'année 2008 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites d'un concours interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de l'équipement du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Journal Officiel, n°300, 27 décembre 2007, texte n°10

**1.4.7.** **Site Web**

NOM, Prénom ou ORGANISME. Titre du Site (en ligne). Date de publication. [Consulté le JJ.MM.AAAA]. Disponible à l’adresse : <URL>

LEON, Annie, URFIST PARIS. Cours et documents pédagogiques universitaires en Sciences économiques (en ligne). Consulté 12.12.2015. Disponible à l’adresse : <http://urfist.enc.sorbonne.fr/anciensite/Ecocies.htm>

**3. Comment citer les références bibliographiques dans le texte :**

**3.1. Faire attention au plagiat**

Le plagiat (vol) est le fait de :

* S'approprier un travail de quelqu'un le présenter le nôtre,
* De reproduire des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la source ;
* Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant autrement sans mentionner la source.

Pur cela, il est nécessaire de citer ses sources pour le chercheur approuve sa capacité à rechercher des informations et permettre ainsi au lecteur de se référer aux documents utilisés.

3.2. Comment insérer les références dans le texte

• Dans le cas d’une citation reproduite intégralement, faut l'insérer dans le texte entre des guillemets *« » ;*

-respecter la ponctuation originale, les majuscules, italiques.

-Si on veut omettre une partie du texte, mettre trois points entre crochets (...) ;

- Mentionner la référence bibliographique dont est extraite la citation.

Il existe deux manières de mentionner la citation extraite dans le document :

• **Dans le corps du texte :** si on a reproduit intégralement une idée d’un auteur**, on doit la mettre ente guillemet « » en italique**. Cette référence abrégée est inscrite entre parenthèses à la suite de la citation pour mentionner le nom de l’auteur et la date de publication du document et la page du document.

Exemple : *« territoire existe comme idée, sans le mot (remplacé par région, pays, Etat, sol, etc.) et sans conceptualisation »* (Ozouf-Marignier, 2009, p.31).

* **Dans le bas de page :** dans ce cas, on doit mentionner tous les éléments (auteur, titre, date, page) composant la référence si la référence est produite pour la première fois.

**Exemple :** Ozouf-Marignier M-V., Le territoire, la géographie et les sciences sociales : aperçu historique et épistémologique, in Vanier M. (Dir.), Territoire, Territorialité, territorialisation, Coll. Espace et territoire, Presse Universitaire de Rennes, 2009, pp.31-35.

Dans le cas où la référence vient juste d’être citée, on met *Idem.* Et dans le cas où la référence a été citée déjà dans une autre page ou autre chapitre, on rappelle le nom de l’auteur en ajoutant *Op, Cit.*